



Rétribution des joueurs étrangers D'un salaire de smicard à celui d'un conseiller fédéral

Mais quel est le véritable prix d'un renfort importé? Un joueur qui reçoit 500'000 francs net par saison coûte le double au club en assurances, impôts, logement, voiture et autres frais parfois cocasses. Le point dans diverses disciplines.

Pierre-Alain Schlosser

Ils touchent des salaires de ministre! Selon plusieurs sources concordantes, les stars étrangères du hockey sur glace suisse gagnent entre 200'000 et 500'000 francs net par an.

Des sommes qui correspondent à la rémunération des grands dirigeants de notre pays. À titre d'exemple, un conseiller d'État est rémunéré 330'000 francs à Genève (sans les frais et sans rente à vie à leur retraite), 255'000 francs dans le canton de Vaud (sans les frais mais avec une rente à vie). Même un conseiller fédéral (473'000 francs brut, sans les frais mais avec une rente à vie) rivalise difficilement avec certains hockeyeurs de National League.

Les sommes des hockeyeurs étrangers ont toutefois une tendance baissière. La raison: l'augmentation à six étrangers et la si-

tuation géopolitique en Russie. Une centaine d'éléments évoluant dans le championnat de KHL, avant la guerre en Ukraine, se sont en effet retrouvés sur le marché helvétique, à prix cassés.

Fortes charges sociales

Malgré cela, le salaire des joueurs importés reste confortable. Mieux, il doit être considéré comme de l'argent de poche, puisque toutes les charges courantes sont payées par le club.

Il faut en effet doubler le montant que les étrangers reçoivent sur leur compte en banque pour connaître le coût réel pour leur club. En clair: un joueur recevant 500'000 francs annuels coûtera un million à son employeur. «Les charges sociales se montent à elles seules à 40-50%, estime Gérard Scheidegger, ancien directeur à Bienne, Davos, Langnau ou encore Lausanne. L'assurance accidents est aussi extrêmement chère. Sans parler de l'aspect fiscal, qui diffère d'un canton à l'autre (ndlr: ils sont plus élevés à Genève ou dans le canton de Vaud qu'à Zoug). On peut estimer un montant de 30% du salaire dédié aux impôts. Le club paie en plus le logement, le voyage depuis et à destination de son pays et une voiture. En plus de cela, il faut compter les charges liées à la famille: les écoles internationales pour les enfants, une deuxième voiture pour l'épouse, les couvertures d'assurance maladie pour tous. Si le hockeyeur a plusieurs enfants, il faudra un plus grand appartement, voire une maison.»

Il y a aussi des demandes particulières que le joueur met en avant au moment de signer son contrat. Le club devra par exemple s'acquitter de billets d'avion pour l'épouse du joueur afin qu'elle puisse retourner dans son pays d'origine y retrouver sa famille. Et cela trois ou quatre fois par saison.

3500 francs minimum

Hormis le hockey sur glace et le football, les autres sports composent aussi avec des athlètes venus d'autres pays. Toutefois, les salaires sont beaucoup plus modestes dans le basket, le volley, l'unihockey ou le badminton. Du salaire de conseiller fédéral, on passe parfois à celui d'un smicard.

Avant tout, pour pouvoir engager un renfort étranger, il faut que le club soit installé dans les deux ligues les plus hautes du pays. Le mercenaire doit être engagé à plein temps. Et un salaire minimum est imposé. Soit 5400 francs brut par mois pour la National League (hockey) et la Super League (foot). La deuxième division de ces sports exige un salaire minimal, toujours pour les étrangers, de 4100 francs. Dans les autres disciplines, le salaire mensuel doit atteindre au moins 3500 francs brut.

«Nos renforts étrangers gagnent entre 15'000 et 30'000 francs répartis sur huit mois, détaille Pierre Pfefferlé, président du LUC volley. Il faut compter 8-10% pour leur agent. Il y a



aussi les transferts internationaux. Cette taxe peut varier entre 1500 et 3000 francs. Le voyage du joueur et éventuellement de son épouse est pris en charge par le club. Ainsi que l'appartement (les athlètes vivent en colocation). Pour le LUC, le logement représente environ 100'000 francs par an. Le repas de midi dans un restaurant partenaire est aussi offert. Sans oublier les assurances maladie.» Des abonnements pour les transports publics font généralement partie du deal. Les 3500 francs minimum que doit engager le club comprennent le salaire net et tous les frais à sa charge.

«Chez nous, nos étrangers gagnent entre 3000 et 6000 francs net, explique Robert Margot, directeur sportif des Lions de Genève. Si un basketteur touche 5000 francs mensuels sur dix mois, il faut rajouter environ 2500 francs en loyer, voiture, repas, assurances et charges sociales. Ce qui nous coûte environ 75'000 francs par joueur et par saison.»

Mercenaires intermittents

● L'engagement d'un mercenaire au sein d'un club en ligue amateurs est exclu. Le joueur étranger doit être un sportif professionnel au bénéfice d'au moins trois années d'expérience au meilleur niveau de son pays. S'il s'agit d'un jeune sportif professionnel (âgé de 18 à 21 ans), il doit avoir pratiqué la discipline en question lors des trois dernières années et participer durant une année au moins, avec des engagements réguliers, à un championnat

En badminton, le championnat de LNA par équipes a aussi ses étrangers. Ceux-ci débarquent en Suisse les week-ends d'interclubs. Ils touchent entre 350 et 1500 francs par rencontre. «Ceux qui reçoivent 1500 francs figurent dans le top 30 mondial, indique Luc-Henry Béhar, président de Badminton Lausanne Association. Ils viennent pour le week-end et peuvent gagner en tout 3000 francs. Dans notre club, nous payons les déplacements, mais logeons et nourrissons ces mercenaires chez des joueurs ou chez le président.» Le système D a aussi son charme!

L'accueil est parfois plus important pour un étranger que l'argent. Ainsi, le club d'unihockey Floorball Fribourg (champion de LNB) essaie d'être comme une seconde famille pour ses mercenaires. «Nous sommes toujours présents humainement pour eux, souligne Nicolas Wolhauser, directeur de Floorball Fribourg. Un renfort qui débarque à Fribourg depuis Helsinki se heurte à un changement de langue et de culture. Si on montre que nous sommes là pour eux, ils vont se

sentir comme à la maison. C'est ça qu'ils recherchent avant tout. Fribourg apporte à ces joueurs une aventure unique. En échange, ils s'investissent et donnent un coup de main pour les entraînements de nos juniors.» Ce n'est pas pour rien que les trois étrangers du club ont prolongé leur bail d'une saison, avant même de savoir dans quelle ligue ils allaient évoluer.

«Le logement représente environ 100'000 francs par an. Le repas de midi dans un restaurant partenaire est aussi offert. Sans oublier les assurances maladie.»

Pierre Pfefferlé,
président du LUC

Mode d'emploi du recrutement d'un joueur importé

national professionnel de niveau supérieur. En outre, l'activité sportive doit être exercée en Suisse à temps complet. Une fois ces conditions remplies, la première démarche pour un club est de contacter le SEM (Secrétariat d'État aux migrations, à Berne). «On transmet au bureau le contrat du joueur, une copie de son passeport, ses coordonnées, son CV personnel et sportif, une lettre de motivation du club avec les formulaires du SEM, énumère

Philippe Ducommun, responsable de la LNA auprès du LUC volley. La demande se fait en avril-mai. Lorsqu'on reçoit l'aval de la Confédération, il faut alors passer par le service de la population cantonal (*ndlr: le SPOP dans le canton de Vaud*) via le contrôle des habitants, lequel délivre le permis de séjour.» À noter que le contrat entre le joueur et l'athlète est signé préalablement à ces démarches, sous condition que son permis soit délivré par les autorités. **PAS**



Les joueurs étrangers du LUC, à l'image du Brésilien Felipe Rammé, ici à l'attaque face à Amriswil, reçoivent au maximum 30'000 francs par saison. Rien à voir avec les salaires mirobolants des hockeyeurs. SANDRA DAENGLI/LDD